

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 20 décembre 2017, à vingt heures au Centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à l'ensemble des membres du conseil.

Sont présents, madame la conseillère Nicole Ste-Marie et messieurs les conseillers Patrice Boisjoli, Lucien Thibault, Marc-Antoine Thibault et Sylvain Roy sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est présent monsieur Michel Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier.

Est absent monsieur le conseiller Sylvain Mallette.

1. Ouverture de la séance

La séance extraordinaire est ouverte à 20h00 par monsieur le maire Réjean Beaulieu.

2. Adoption de l'ordre du jour

17-12-320

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du budget 2018
5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020
6. Période de questions
7. Levée de la séance

ADOPTÉ

3. Période de questions

Il n'y a pas de question.

4. Adoption du budget 2018

17-12-321

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'adopter le budget suivant, pour l'année 2018

MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN-PREMIER
BUDGET 2018

REVENUS	BUDGET 2017	BUDGET 2018
Taxes et tarification	1 341 669 \$	1 369 914 \$
Droits de mutation	35 000 \$	35 000 \$
Subventions – provincial/fédéral/municipal...	163 848 \$	157 485 \$
Autres revenus	74 129 \$	56 980 \$
TOTAL DES REVENUS	1 614 646 \$	1 619 379 \$
DÉPENSES	BUDGET 2017	BUDGET 2018
Conseil municipal	62 369 \$	62 181 \$
Administration générale	264 108 \$	245 839 \$
Sécurité publique	162 282 \$	164 023 \$
Sécurité incendie	164 976 \$	158 843 \$
Voirie municipale	114 929 \$	116 307 \$
Déneigement	84 105 \$	86 697 \$
Aqueduc	9 925 \$	7 600 \$
Entretien du réseau d'assainissement	66 492 \$	63 405 \$
Enlèvement des ordures, recyclage, écocentre	127 151 \$	125 363 \$
Entretien des cours d'eau	12 405 \$	12 089 \$
Office municipal d'habitation (HLM)	8 000 \$	9 000 \$
Aménagement et développement	125 237 \$	75 433 \$
Salle communautaire	28 086 \$	30 952 \$
Patinoire / aréna	8 890 \$	8 953 \$
Parcs publics	31 149 \$	32 598 \$
Activités jeunes (sport-camp de jour)	12 000 \$	13 000 \$
Les comités (culture, embellissement, loisirs, environnement, patrimoine)	38 608 \$	37 610 \$
Bibliothèque	11 938 \$	34 053 \$
Événements municipaux	10 248 \$	11 860 \$
Dons	5 000 \$	5 000 \$
Communications et services communautaires	18 408 \$	25 028 \$
Financement et remboursement (emprunt réseau assainissement)	87 002 \$	104 963 \$
Investissements -en immobilisation	343 827 \$	167 254 \$
Appropriation de surplus	- 212 214 \$	-8 000 \$
Fonds réservés	29 725 \$	29 328 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 614 646 \$	1 619 379 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	0 \$	0 \$

ADOPTÉ

5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020

17-12-322

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'adopter le programme triennal d'immobilisation suivant pour 2018-2019-2020 :

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS 2018-2019-2020								
INVESTISSEMENTS 2018			INVESTISSEMENTS 2019			INVESTISSEMENTS 2020		
	TOTAL	NET		TOTAL	NET		TOTAL	NET
Routes			Routes			Routes		
pavage 2018	19 426 \$	6 426 \$	pavage 2019 <small>teccq - subv. député</small>	150 000 \$	16 100 \$	pavage 2020 <small>teccq - subv. député</small>	135 000 \$	5 900 \$
pont rivière des Fèves nord	50 000 \$	50 000 \$	trottoirs vers rue Sylvain	60 000 \$	60 000 \$			
pavage - sentier Forgeron	15 000 \$	15 000 \$	piédroit rivière des Fèves <small>(travaux routiers)</small>	71 355 \$	71 355 \$	piédroit rivière des Fèves <small>(travaux routiers)</small>	23 895 \$	23 895 \$
			asphalte forgeron	95 135 \$	95 135 \$			
édifices			édifices			édifices		
			système téléphonique	15 000 \$	15 000 \$	garage municipal	300 000 \$	300 000 \$
équipements			équipements			équipements		
pompe à eau - fleurs	700 \$	700 \$						
véhicules routiers			véhicules routiers			véhicules routiers		
camion voirie	65 000 \$	65 000 \$						
flèche de signalisation sur camion	4 000 \$	4 000 \$						
incendies			incendies			incendies		
remplacement habits de combat	4 800 \$	4 800 \$	remplacement habits de combat	3 200 \$	3 200 \$	remplacement habits de combat	3 200 \$	3 200 \$
radio cb pour pompiers	3 200 \$	3 200 \$						
casiers des pompiers	2 000 \$	2 000 \$						
logiciel survie-mobile	2 000 \$	2 000 \$						
assainissements			assainissements			assainissements		
purgeurs 2	5 669 \$	5 669 \$	pompe Forgeron pp4 <small>teccq</small>	33 000 \$	6 402 \$	traitement des gaz létaux <small>teccq</small>	35 000 \$	4 900 \$
barres guides	2 000 \$	2 000 \$						
échantillonneur	5 459 \$	5 459 \$						
barrières de sécurité	1 000 \$	1 000 \$						
loisirs et parcs			loisirs et parcs			loisirs et parcs		
			patinoire <small>teccq 2019/déclaré/commence</small>	140 000 \$	54 000 \$	nouveau jeux - parc J-Guy Sainte-Marie	40 000 \$	40 000 \$
			plan global d'aménagement ph.2 <small>trdr</small>	120 000 \$	39 600 \$			
TOTAL	180 254.00 \$	167 254 \$	TOTAL	687 690.00 \$	360 792 \$	TOTAL	537 095.00 \$	377 895 \$
Plan église - la municipalité travaille activement à définir et décider de l'avenir de l'église								

ADOPTÉ

6. Période de questions

Un citoyen demande ce que comportent les investissements du PIIRL au triennal d'immobilisation. Monsieur le maire Réjean Beaulieu explique en détail ce programme du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et les implications pour la municipalité.

Un citoyen demande ce que comporte le projet patinoire dans le plan triennal d'immobilisation. Monsieur le conseiller Lucien Thibault explique sommairement le projet qui devra être peaufiné dans les prochains mois.

Un citoyen demande ce que comporte la taxation directe des terrains vacants dans le Domaine du Forgeron. Monsieur le maire Réjean Beaulieu fait état des obligations contractuelles des acquéreurs et de l'entente entre la municipalité et le promoteur. Dans un souci de développement, la municipalité s'assure de poursuivre sa mission envers ses citoyens.

Un citoyen demande en quoi les îlots déstructurés sont visés par la taxation des terrains vacants. Monsieur le maire Réjean Beaulieu indique que les deux sujets sont distincts.

Un citoyen demande comment le dossier d'engagement d'un nouvel inspecteur affecte grandement les dépenses en aménagement et urbanisme. Monsieur le maire Réjean Beaulieu explique qu'on ne louera pas du temps à une autre municipalité. Ainsi, la municipalité n'aura plus de revenu en provenance d'une entente et n'aura plus à assumer 2 jours et demi de temps de travail à facturer.

Un citoyen demande l'état de situation du surplus accumulé affecté. Monsieur le maire Réjean Beaulieu fait une mise à niveau des dépenses ayant affecté ce surplus.

Un citoyen demande combien de terrains vacants comptent le périmètre urbain de la municipalité. Monsieur le maire Réjean Beaulieu émet une réserve sur le nombre et indique que la municipalité possède des données cartographiques à cet effet.

Un citoyen demande ce qu'il advient du projet d'acquisition de l'église. Monsieur le maire Réjean Beaulieu fait part des démarches potentielles à venir. Il y aura des suites en 2018 et les citoyens seront consultés.

Finalement, un citoyen demande pourquoi la tarification attribuable aux frais de remboursement de l'emprunt en assainissement ne diminue pas depuis le début. Monsieur le maire Réjean Beaulieu indique que la réponse sera fournie éventuellement.

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant complété la séance est levée à 20h43.

Réjean Beaulieu
Maire

Michel Morneau
directeur général